

Détails de la fête célébrée à Montmédy en l'honneur de la reprise de Toulon, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Détails de la fête célébrée à Montmédy en l'honneur de la reprise de Toulon, lors de la séance du 9 pluviôse an II (28 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 4-5;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34217_t1_0004_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

bons patriotiques en chemises, bas, souliers et charpie, qu'elle a recueillis, sont considérables.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[*Béthune, 11 niv. II. A la Conv.*] (2)

Citoyens Législateurs,

Depuis quelques jours nous possédions dans nos murs le représentant du peuple Le Bon, lorsque nous apprîmes l'heureuse nouvelle de la victoire remportée sur les féroces anglais par nos phalanges républicaines, et la délivrance de Toulon. Nous vous demandons une vengeance exemplaire de l'infâme trahison de cette cité, pour inspirer la frayeur aux autres villes frontières si quelqu'un était assez lâche pour marcher sur les traces de cette ville scélérate que la puissance nationale devrait punir rigoureusement.

Déjà le représentant du peuple Le Bon avait fait passer dans toutes les âmes les sentiments qui l'animent; déjà il avait électrisé tous les citoyens; déjà dans deux séances de la société populaire, il avait mis tous les habitants de Béthune au pas de charge; déjà le flambeau de la raison à la main, il avait éclairé les repaires les plus ténébreux de l'aristocratie et du fanatisme, tout était préparé et bien disposé pour célébrer la fête décrétée par la Convention nationale en réjouissance de nos succès sur les satellites du tyran anglais. Les autorités constituées devaient être épurées et étaient élevées à la hauteur des circonstances, la société populaire avait passé au crible de l'épuration, elle n'était plus composée que de sans culottes et de vrais patriotes à moustaches; elle avait vomi l'écume du feuillantisme et du modérantisme, les trembleurs et les patriotes de fraîche et de nouvelle étoffe montagnarde et révolutionnaire depuis le 10 août avaient été rejetés, tout était au niveau et marchait sur la même ligne.

Lorsque le jour de la fête arriva, elle fut simple, sans luxe et sans fard, comme le peuple. La gaieté, l'union et la fraternité en firent tous les frais, tout se passa dans le plus grand ordre parce que le peuple veillait et était debout. La fête commença par une promenade patriotique; la société populaire, se rendit avec la musique chez le représentant du peuple, qui se joignit aussitôt à ses frères; les autorités constituées vinrent aussi se réunir à ce foyer patriotique, dont Le Bon était le centre, il communiquait à tous le feu qui l'embrasait. Il parcourut notre ville environné de ses concitoyens qui se disputaient le plaisir de le contempler et de lire dans ses yeux le bonheur et la consolidation de la République.

La marche s'ouvrit par un détachement de hussards du 6^e régiment, venaient ensuite différents groupes: l'enfance naïve, l'espoir de la patrie formait le premier et la vieillesse respectable fermait la marche. Le représentant du peuple était au centre, la colonne défila devant l'arbre sacré de la liberté et finit sa course au

temple de la Raison où elle entra avec ordre et se plaça en haies. Le représentant du peuple y entra revêtu des insignes de sa dignité tenant par la main une jeune citoyenne qui représentait la déesse de la Liberté, il la conduisit sur le sommet d'une montagne qu'on avait élevée dans le sanctuaire du temple de la Raison. Pendant toute la marche et dans le temple, les airs retentirent des sons mélodieux d'une musique républicaine, et des chants patriotiques et conformes à la fête, la gaieté la plus pure rayonnait sur tous les visages, tous les citoyens étaient heureux des victoires de la République.

L'après midi le Montagnard Duquesnoy vint partager notre allégresse malgré les douleurs qui le rongent, il y eut séance à la société populaire, toute la ville y assista. Le citoyen Le Bon y parla le langage de la raison, confondit le fanatisme, terrassa l'aristocratie dans un discours plein d'énergie et de caractère et fit rendre publiquement hommage à la Raison par trois ou quatre cafards qu'on appelait jadis prêtres, qui, honteux de leur état imposteur recueillaient justement les fruits de leurs fourberies et de leur hypocrisie; le soir il y eut bal public au profit des pauvres dans le temple de la raison; le citoyen Le Bon y dansa avec la déesse de la Liberté.

Les nouvelles fâcheuses que depuis nous avons apprises du midi n'ont rien diminué de notre courage; les revers électrisent les âmes fortes et républicaines, nous aimons à croire que les soldats de la sanguinaire inquisition ne souilleront pas longtemps le sol sacré de la Liberté.

BEURNIER (*secrét.*).

b

[*Montmédy, 16 niv. II. La Sté popul. à la Conv.*] (1)

« Aussitôt que nous avons appris, Citoyens, que la valeur française avait arraché l'infâme Toulon aux Anglais, nous avons arrêté à l'unanimité qu'il serait célébré une fête civique le décadi 10 nivôse. Nous vous en transmettons les détails, et vous prions de les faire connaître à la Convention pour lui donner une idée de l'esprit qui anime les frontières. Beauvais, représentant du peuple, que nous croyions assassiné, verra avec plaisir l'honneur que nous avons cru ne rendre qu'à ses mânes: cet éloge n'est pas flatté. S. et F. »

DUFOUR (*présid.*), J. DUSEAUT (*secrét.*).

[*Détails de la fête du 10 niv. « d'après le plan du cⁿ Dufour, chef du bⁿ de Bar »*]

La marche était ouverte par un détachement de 30 hommes. Suivait un chœur de jeunes citoyennes vêtues de blanc et décorées de l'écharpe tricolore, chantant des hymnes à la Liberté, la musique les accompagnait.

On vit paraître un char de triomphe, décoré de lauriers, sur lequel une femme est assise: c'est la France victorieuse; elle porte un large bouclier; un casque brille sur sa tête, à ses côtés pend un cimenterre, sa main droite est appuyée sur un faisceau de haches du sein des-

(1) P.V., XXX, 197.

(2) F^{1c} 84, doss. 2072. Mention dans B¹ⁿ, 9 pluv.; Mon., XIX, 329; *Batave*, p. 1400; J. Lois, n° 488; *Débats*, n° 496, p. 109.

(1) F^{1c} 1 84, doss. 2057.

quelles s'élève une pique surmontée du bonnet de la Liberté.

A la suite, et sur un char également décoré de verdure, s'avancent les divinités tutélaires de la France : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, l'Unité et la Raison, toutes armées de piques, avec leur légende.

Un troisième char porte la fécondité. Elle est représentée par une jeune femme qui allaite son enfant; autour d'elle on voit sauter plusieurs autres petits qui sourient à leur mère.

Cependant on voit s'avancer lentement un char funèbre, ombragé de noirs cyprès. Il porte un tombeau surmonté d'une pyramide sur laquelle on lit ces mots : *Aux mânes de Beauvais, la patrie reconnaissante*. Une beauté touchante, dans un costume négligé, les cheveux épars et dans l'attitude de la douleur s'appuie sur sa tombe qu'elle arrose de ses larmes. C'est l'épouse de Beauvais, représentant du peuple, massacré par les Anglais dans Toulon. (On croyait ici que ce représentant avait péri à la prise de cette ville infâme).

A la suite de ce char, vient un jeune enfant qui conduit par la main son père infirme. Il porte cette légende : *La constitution honore la vieillesse, la piété filiale et le malheur*.

Succèdent les corps constitués et les membres de la société populaire, dont le président porte le code révolutionnaire provisoire; un secrétaire tient dans ses mains la charte constitutionnelle qui est fermée; toute la garnison en armes s'avance en bon ordre et ferme la marche.

Le cortège arrive sur un vaste terrain, au milieu duquel s'élève l'autel simple de la patrie. Là tout se dispose pour l'attaque d'une ville qui représente l'infâme Toulon. Sur ses murailles flotte un drapeau couvert de fleurs de lys. La garnison rangée sur les remparts semble insulter aux Français et se prépare à une vigoureuse défense.

Le commandant de la place, après un discours énergique, ordonne l'attaque. La petite armée se divise en deux colonnes et vole au combat en chantant les deux premiers couplets de l'hymne : *Allons enfants de la patrie, que veut cette horde d'esclaves*.

Le siège commence par une décharge vigoureuse d'artillerie; la ville rebelle y répond, les vedettes s'inquiètent et se tiraillent. L'ennemi fait une sortie, tombe sur nos avant-postes et les met en déroute, culbute un corps de troupes qui s'avance pour les soutenir. Les Français se rallient à la voix de leurs chefs qui chantent : *Quoi! des cohortes étrangères feraient la loi dans nos foyers?*

Au même moment un autre corps de troupes, placé en embuscade, s'élançe et les prend en queue; toute l'armée s'ébranle, les ordres sont donnés pour l'assaut général; les remparts sont escaladés, la ville est emportée, et pendant cet intervalle tout le peuple du camp français chante : *Amour sacré de la Patrie*.

L'ennemi est mis en fuite de toutes parts, la ville est livrée aux flammes, la vengeance nationale s'exerce, les patriotes respirent.

Au milieu des traîtres qui implorent la clémence des Français, l'infâme Pitt est amené par les Anglais eux-mêmes qui abjurent leur erreur, et demandent l'alliance. Un bûcher s'élève et le J... f... est grillé. Les Français dansent la Carmagnole, on se confond dans les plus douces

étreintes, les cris de joie et de Vive la République retentissent de toutes parts. Le cortège rentre dans la ville, et là sur la place où s'élève l'arbre chéri de la Liberté, la déesse entonne l'hymne de la victoire, et cette cérémonie touchante se termine par des danses et des festins civiques.

c

[Ivry, 26 niv. II] (1)

« Citoyens Représentants,

La commune d'Ivry ayant reçu votre décret sur la fête de Toulon s'est empressée d'y satisfaire, et quand même vos ordres ne lui y auroit pas fait un devoir d'exécuter cette fête, son patriotisme l'y auroit naturellement portée. C'est pourquoi rassemblée à cet effet, elle a fixé au décadé 20 nivose, l'exécution de la fête, et a arrêté que le procès-verbal vous en seroit adressé.

Aujourd'hui 20 nivose, tous les habitants de la commune désirant conserver le souvenir de la fête intéressante qu'ils ont célébrée en l'honneur des vainqueurs de Toulon ont arrêté qu'il en seroit dressé procès-verbal.

Le rendez-vous étoit donné sur les dix heures du matin devant la maison commune; s'y sont trouvés réunis et dans l'ordre ci-après.

La garde nationale formant deux haies; Le citoyen président de la Société populaire portant un drapeau tricolore et entouré d'un groupe de vieillards représentant la Société populaire.

Un groupe de jeunes filles vêtues de blanc ornées de guirlandes de lierre et portant des couronnes.

Le citoyen Baulieu, vieillard militaire portant un faisceau d'armes et accompagné de deux de ses fils blessés en combattant les ennemis de la patrie le faisceau portant pour inscription *aux vainqueurs de Toulon*.

Le juge de paix et ses assesseurs.

Les membres composant le comité de surveillance. Les membres du Conseil général de la commune. Une troupe de citoyens et de citoyennes de tout âge et de tout sexe.

Le cortège en cet ordre s'est rendu au lieu ordinaire des séances de la société populaire ou ont été placés deux drapeaux offerts par le Conseil général de la commune, l'un sur la partie extérieure la plus élevée de l'édifice, et l'autre au-dessus du fauteuil du président. Là, il a été chanté par trois jeunes filles un hymne en l'honneur de la Montagne.

Le cortège ayant repris sa marche s'est rendu au pied de l'arbre de la liberté, le citoyen Baulieu a déposé le faisceau qu'il portoit et sur lequel ses deux fils ont placé une couronne de lierre.

Il a été chanté un hymne à la liberté et à l'égalité. Une des strophes relative à nos jeunes guerriers a donné occasion aux jeunes filles, de poser des couronnes sur la tête des jeunes Baulieu blessés en défendant la Patrie, ce qui a été exécuté au milieu des plus vifs applaudissements. Cet hymne a été suivi par un autre sur la reprise de Toulon et d'un cantique patriotique à l'Être suprême.